

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, mars 2024

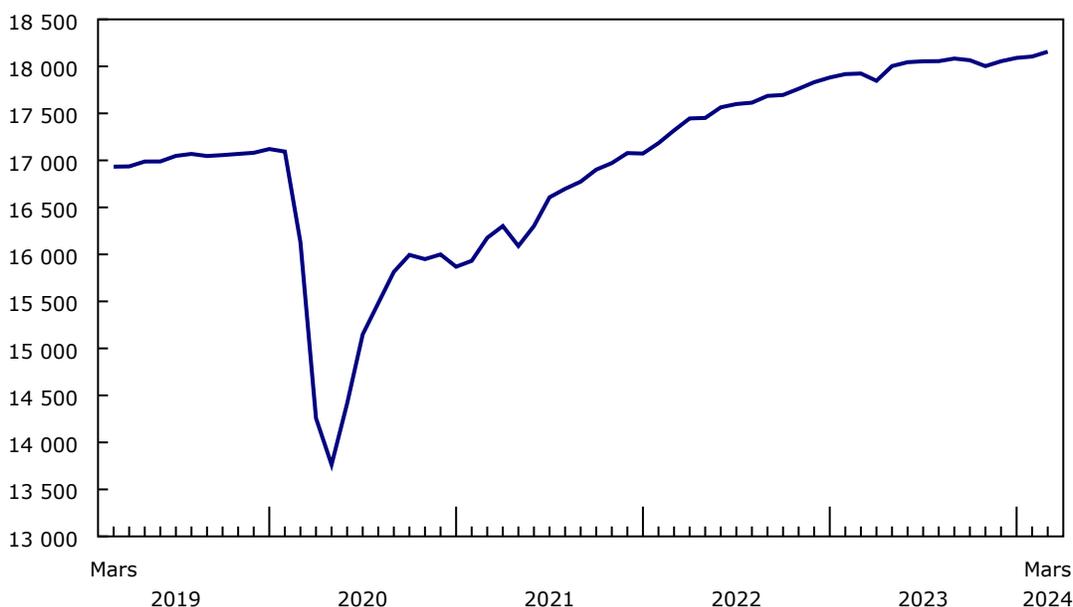
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 30 mai 2024

Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesurés en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a augmenté de 51 400 (+0,3 %) en mars, après avoir progressé de 14 600 (+0,1 %) en février. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié était en hausse de 232 100 (+1,3 %) en mars.

Parallèlement, le nombre de postes vacants au Canada a diminué de 40 600 (-6,2 %) pour s'établir à 610 700 en mars, ce qui représente la plus forte baisse depuis septembre 2023.

Graphique 1 L'emploi salarié augmente pour un troisième mois consécutif en mars

emploi salarié (milliers)

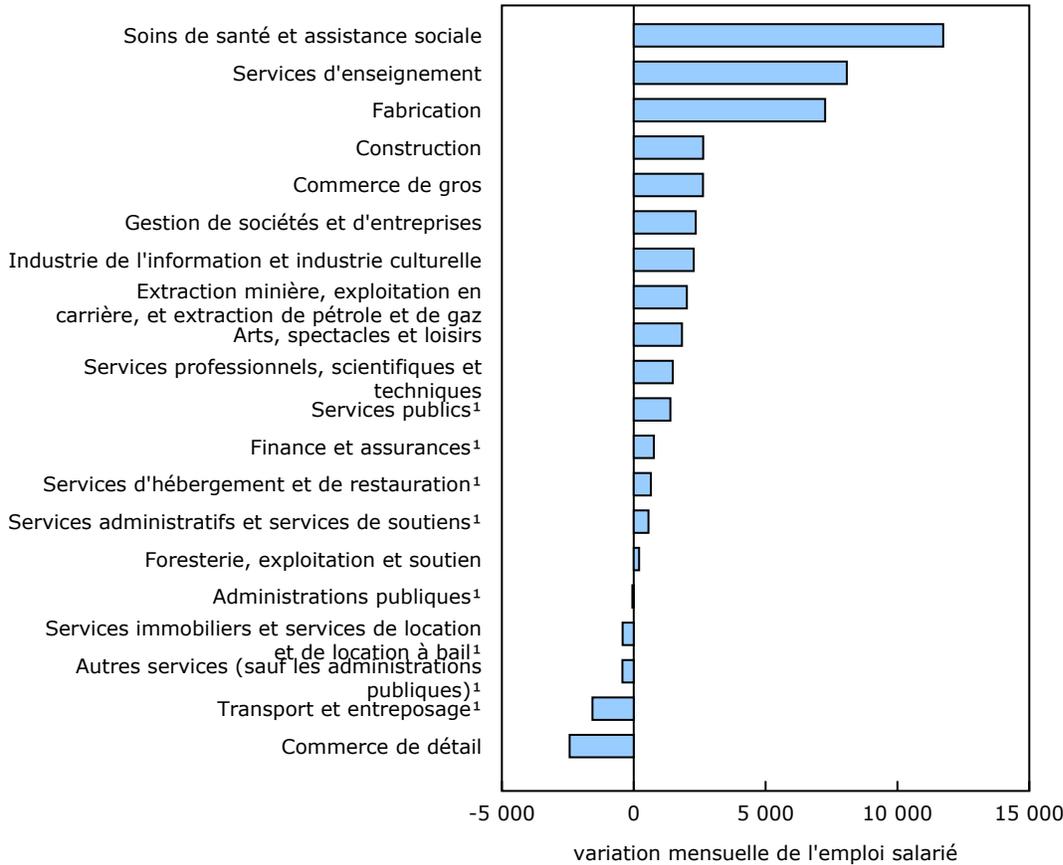


Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

En mars 2024, des augmentations mensuelles du nombre d'emplois salariés ont été enregistrées dans 11 des 20 secteurs. Les hausses les plus marquées ont été observées dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (+11 700; +0,5 %), des services d'enseignement (+8 100; +0,6 %), de la fabrication (+7 300; +0,5 %), de la construction (+2 600; +0,2 %) et du commerce de gros (+2 600; +0,3 %). Le secteur du commerce de détail (-2 400; -0,1 %) est le seul qui a affiché une baisse mensuelle en mars. Les huit autres secteurs ont enregistré peu de variation.



Graphique 2
L'emploi salarié augmente dans 11 secteurs en mars



1. Les variations de l'emploi salarié ne sont pas statistiquement significatives.
 Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale poursuit sa tendance à la hausse en mars

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a augmenté de 11 700 (+0,5 %) en mars, poursuivant une la tendance à la hausse amorcée en septembre 2022, et l'augmentation cumulative a totalisé 144 300 (+6,5 %) au cours de cette période.

En mars 2024, les hausses mensuelles observées dans le secteur ont été principalement attribuables aux hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux (+3 300; +0,5 %), aux établissements de soins infirmiers (+1 700; +0,7 %), aux services individuels et familiaux (+1 500; +0,8 %) et aux services de soins de santé à domicile (+1 200; +1,4 %).

Les écoles primaires et secondaires contribuent le plus à la croissance de l'emploi salarié dans les services d'enseignement par rapport à un an plus tôt

L'emploi salarié dans le secteur des services d'enseignement a progressé de 8 100 (+0,6 %) en mars, après avoir augmenté en février (+11 400; +0,8 %) et diminué en janvier (-3 000; -0,2 %).

De mars 2023 à mars 2024, l'emploi salarié dans le secteur a augmenté de 31 600 (+2,2 %) et la hausse s'est concentrée dans les écoles primaires et secondaires (+14 900; +1,8 %), dans les collèges communautaires et cégeps (+10 900; +8,3 %) et dans les universités (+3 000; +0,9 %). Ensemble, ces trois groupes ont été à l'origine de 91,6 % de l'emploi salarié dans les services d'enseignement en mars 2024.

La hausse de l'emploi salarié enregistrée dans la fabrication en mars vient plus que contrebalancer la baisse observée en février

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la fabrication a progressé de 7 300 (+0,5 %) en mars, ce qui a plus que contrebalancé la baisse observée en février (-1 700; -0,1 %). Malgré l'augmentation mensuelle, l'emploi salarié dans le secteur est demeuré en baisse par rapport à son récent sommet atteint en juin 2023 (-2 500; -0,2 %).

En mars 2024, des hausses ont été observées dans 8 des 21 sous-secteurs, et ce sont ceux de la fabrication de produits chimiques (+3 300; +3,5 %), de la fabrication d'aliments (+2 000; +0,8 %) et de la fabrication de produits minéraux non métalliques (+800; +1,7 %) qui ont enregistré les augmentations les plus marquées. Le sous-secteur de la fabrication de produits du pétrole et du charbon est le seul qui a affiché une baisse (-1 100; -6,8 %). Les 12 autres sous-secteurs ont enregistré peu de variation.

L'emploi salarié augmente pour un deuxième mois consécutif dans la construction

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la construction a augmenté de 2 600 (+0,2 %) en mars, après avoir progressé en février (+6 700; +0,6 %) et avoir peu varié d'octobre 2023 à janvier 2024. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans la construction était en hausse de 16 100 (+1,4 %) en mars.

En mars, la construction non résidentielle (+1 300; +1,0 %), la construction de routes, de rues et de ponts (+1 100; +1,9 %), les autres entrepreneurs spécialisés (+1 100; +0,8 %) et la construction d'installations de services publics (+700; +0,9 %) ont enregistré des hausses mensuelles dans le secteur. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par les baisses observées dans la construction résidentielle (-800; -0,5 %), par les entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment (-400; -0,3 %) et par les entrepreneurs en travaux de finition de bâtiments (-300; -0,3 %).

La rémunération hebdomadaire moyenne varie peu en mars

La rémunération hebdomadaire moyenne a peu varié en mars par rapport au mois précédent, s'établissant à 1 236 \$. Le secteur du transport et de l'entreposage (+1,6 % pour atteindre 1 291 \$) et celui du commerce de détail (+1,5 % pour atteindre 746 \$) ont affiché les plus fortes hausses mensuelles de la rémunération hebdomadaire moyenne en mars.

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 4,2 % en mars, après avoir progressé de 4,3 % en février. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires, de la composition de l'emploi et des heures travaillées ainsi que les effets de l'année de base.

En mars, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a peu varié par rapport au mois précédent, mais il était en hausse de 0,9 % par rapport à un an plus tôt pour atteindre 33,5 heures.

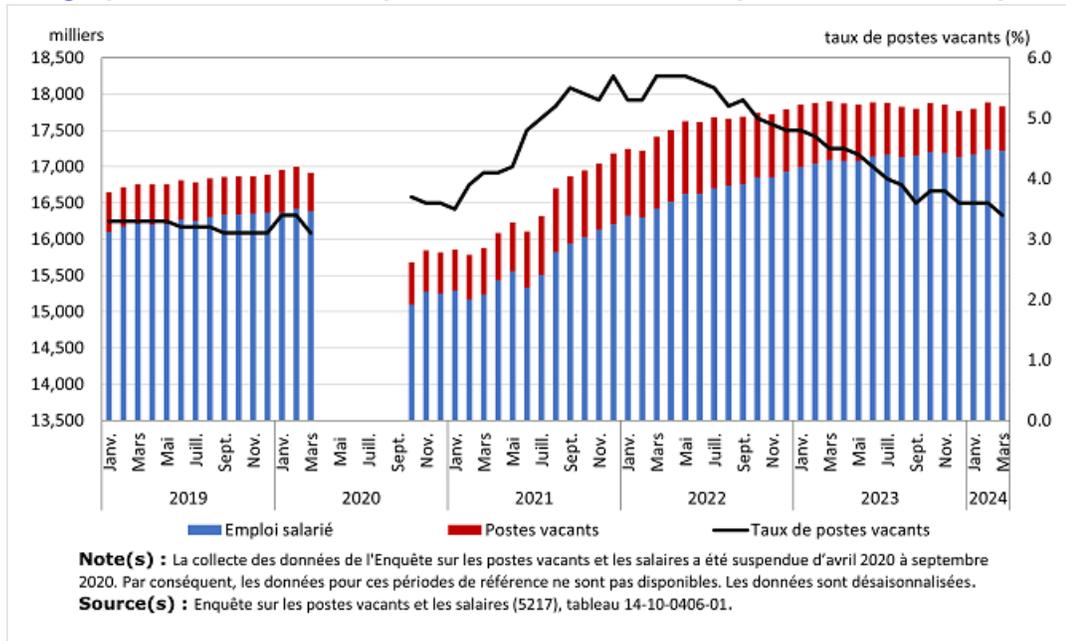
Le nombre de postes vacants affiche sa plus forte baisse depuis septembre 2023

En mars 2024, le nombre de postes vacants au Canada a reculé de 40 600 (-6,2 %) pour s'établir à 610 700, ce qui représente la plus forte diminution d'un mois à l'autre depuis septembre 2023. Le nombre de postes vacants avait suivi une tendance à la baisse continue de mai 2022 à septembre 2023. Par rapport à mars 2023, le nombre de postes vacants total était en baisse de 192 800 (-24,0 %) en mars 2024.

La demande de main-d'œuvre totale — qui correspond à la somme des postes occupés et des postes vacants — a diminué de 0,3 % en mars par rapport au mois précédent et elle était en baisse de 0,4 % par rapport à un an plus tôt.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale — a diminué de 0,2 point de pourcentage par rapport au mois précédent pour s'établir à 3,4 % en mars et il était en baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à mars 2023 (4,5 %).

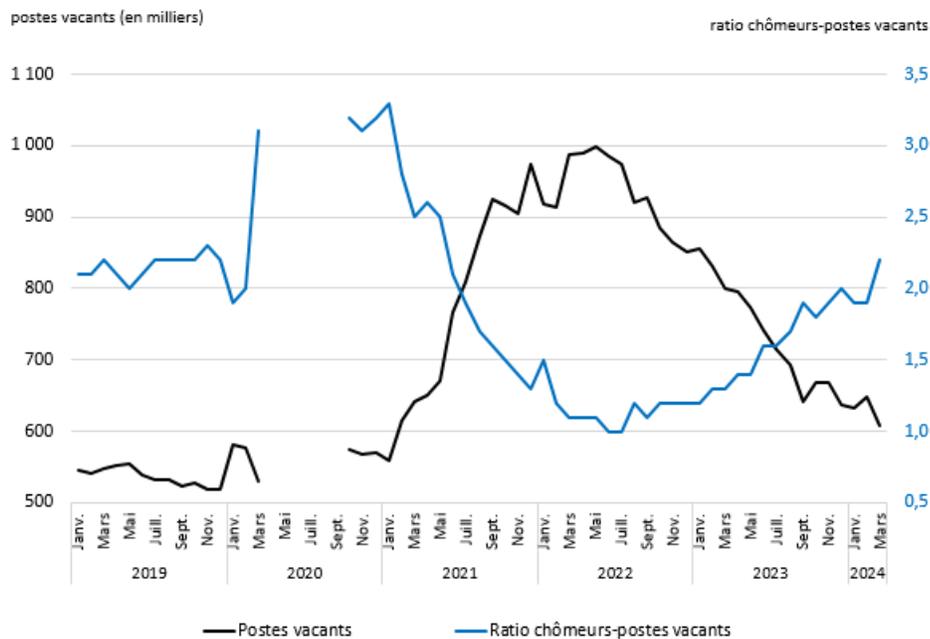
Infographie 1 – Le taux de postes vacants est à son plus bas niveau depuis mars 2020



Le ratio chômeurs-postes vacants atteint son plus haut niveau depuis mai 2021

Il y avait 2,2 chômeurs pour chaque poste vacant en mars 2024, en hausse par rapport à 1,9 en février. L'augmentation du ratio chômeurs-postes vacants en mars a été principalement attribuable à la baisse du nombre de postes vacants (-40 600; -6,2 %) et à la hausse du nombre de chômeurs (+59 900; +4,8 %). En mars, le ratio était le plus élevé depuis mai 2021 (2,5). Par rapport à un an plus tôt, le taux de chômage mesuré au moyen de l'Enquête sur la population active — une enquête-ménage mensuelle menée auprès de la population en âge de travailler — a augmenté de 1,0 point de pourcentage de mars 2023 (5,1 %) à mars 2024 (6,1 %).

Infographie 2 – Le ratio chômeurs-postes vacants augmente en mars 2024, tandis que le nombre de postes vacants diminue



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées. Le nombre total de postes vacants est égal à la somme des postes vacants dans les provinces (les territoires sont exclus) pour assurer la cohérence avec la couverture géographique de l'Enquête sur la population active. La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0432-01; Enquête sur la population active (3701), tableau

En mars, le nombre de postes vacants a diminué dans la construction (-11 000; -19,1 %), dans les services d'hébergement et de restauration (-10 200; -12,9 %), dans le commerce de détail (-8 800; -12,7 %) et dans la finance et les assurances (-6 300; -23,1 %). Parallèlement, l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (+2 700; +54,1 %) et les services d'enseignement (+2 700; +12,9 %) ont affiché une hausse du nombre de postes vacants. Les 14 autres secteurs ont enregistré peu de variation.

Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse dans 14 des 20 secteurs, et ce sont ceux des services d'hébergement et de restauration (-39 500; -36,5 %), du commerce de détail (-29 900; -33,1 %), des soins de santé et de l'assistance sociale (-24 100; -16,6 %) et de la construction (-22 600; -32,6 %) qui ont connu les reculs les plus prononcés.

La construction affiche son plus petit nombre de postes vacants depuis décembre 2020

Le nombre de postes vacants dans le secteur de la construction a diminué de 11 000 (-19,1 %) pour s'établir à 46 700 en mars 2024, ce qui représente le niveau le plus bas depuis décembre 2020 (43 300). Depuis mars 2023, le nombre de postes vacants dans la construction a reculé de 22 600 (-32,6 %). Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 3,8 % en mars 2024, en baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à février (4,7 %) et de 1,8 point de pourcentage par rapport à un an plus tôt (5,6 %).

Le nombre de postes vacants recule dans la finance et les assurances

En mars, le nombre de postes vacants dans le secteur de la finance et des assurances a reculé de 6 300 (-23,1 %), ce qui a contrebalancé la majeure partie de la hausse cumulative de 7 600 enregistrée en janvier et en février. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans la finance et les assurances était en baisse de 4 700 (-18,2 %) en mars. Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 2,4 % en mars, en baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport au même mois un an plus tôt (3,0 %).

Le nombre de postes vacants et la demande de main-d'œuvre diminuent dans le commerce de détail

Dans le secteur du commerce de détail, le nombre de postes vacants a diminué de 8 800 (-12,7 %) pour s'établir à 60 200 en mars 2024. Par rapport à mars 2023, le nombre de postes vacants dans ce secteur a reculé de 29 900 (-33,1 %) en mars 2024. Au cours de la période de 12 mois, la demande de main-d'œuvre totale dans le commerce de détail a diminué de 2,3 %, ce qui reflète à la fois une baisse du nombre d'emplois salariés (-0,9 %) et du nombre de postes vacants (-33,1 %).

En mars 2024, le taux de postes vacants dans le commerce de détail s'est chiffré à 2,9 %, en baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à février et de 1,3 point de pourcentage par rapport à un an plus tôt.

Le nombre de postes vacants demeure élevé dans les soins de santé et l'assistance sociale

En mars, il y avait 121 400 postes vacants dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, ce qui correspond à près du cinquième (19,9 %) du total des postes vacants. Le nombre de postes vacants dans le secteur était pratiquement inchangé par rapport au mois précédent, mais en baisse de 24 100 (-16,6 %) par rapport à un an plus tôt.

Comparativement à un an plus tôt, la demande de main-d'œuvre totale dans le secteur était en hausse de 2,4 % en mars, le nombre d'emplois salariés ayant augmenté de 3,6 % et le nombre de postes vacants ayant diminué de 16,6 %.

Le nombre de postes vacants diminue en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve-et-Labrador

En mars, le nombre de postes vacants a reculé en Ontario (-14 700; -6,3 %), au Québec (-12 500; -8,4 %), en Colombie-Britannique (-9 300; -8,7 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (-1 000, -16,8 %). Parallèlement, le nombre de postes vacants a augmenté à l'Île-du-Prince-Édouard (+600; +28,3 %). Le nombre de postes vacants a peu varié dans les cinq autres provinces.

Par rapport à un an plus tôt, le taux de postes vacants était en baisse dans toutes les provinces en mars. Les provinces ayant enregistré les plus fortes baisses sur 12 mois étaient le Québec (-1,5 point de pourcentage pour s'établir à 3,4 %), la Colombie-Britannique (-1,3 point de pourcentage pour s'établir à 3,9 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (-1,3 point de pourcentage pour s'établir à 3,9 %).

La Colombie-Britannique (3,9 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (3,9 %) affichaient les plus hauts taux de postes vacants en mars, suivies de la Saskatchewan (3,7 %) et de l'Alberta (3,7 %). Parallèlement, l'Ontario (3,2 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (2,5 %) ont enregistré les plus faibles taux de postes vacants en mars.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de brosser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les mesures de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2022, version 1.0.

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés. Les variations de la rémunération hebdomadaire moyenne peuvent refléter une série de facteurs, notamment des changements dans les salaires, la composition de l'emploi, les heures travaillées et les effets de glissement annuel.

L'effet de glissement annuel désigne l'incidence de la tendance observée 12 mois plus tôt (le mois de référence) sur la variation sur 12 mois de l'estimation du mois courant. Dans le cas de l'EERH, lorsque la rémunération hebdomadaire moyenne du mois de référence atteint un sommet d'une tendance à court terme, cela tend à avoir un effet à la baisse sur la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant. Par ailleurs, si la valeur du mois de référence se situe à un creux d'une tendance, cela tend à avoir un effet à la hausse sur la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux 14-10-0357-01 et 14-10-0358-01 sont désormais archivés.

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 17 juin.

Prochaine diffusion

Les données d'avril de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 27 juin.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Mars 2023	Février 2024 ^r	Mars 2024 ^p	Février à mars 2024	Mars 2023 à mars 2024	Février à mars 2024	Mars 2023 à mars 2024
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 185,85	1 230,05	1 235,68	5,63	49,83	0,5	4,2
Foresterie, exploitation et soutien	1 385,14	1 426,76	1 370,24	-56,52	-14,90	-4,0	-1,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 330,98	2 279,48	2 308,08	28,60	-22,90	1,3	-1,0
Services publics	2 119,67	2 121,55	2 132,50	10,95	12,83	0,5	0,6
Construction	1 459,34	1 508,94	1 489,17	-19,77	29,83	-1,3	2,0
Fabrication	1 315,44	1 324,75	1 311,18	-13,57	-4,26	-1,0	-0,3
Commerce de gros	1 415,49	1 469,41	1 479,11	9,70	63,62	0,7	4,5
Commerce de détail	696,40	735,37	746,43	11,06	50,03	1,5	7,2
Transport et entreposage	1 230,05	1 271,12	1 291,45	20,33	61,40	1,6	5,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 699,05	1 714,63	1 706,63	-8,00	7,58	-0,5	0,4
Finance et assurances	1 561,07	1 582,62	1 620,39	37,77	59,32	2,4	3,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 250,80	1 242,28	1 259,20	16,92	8,40	1,4	0,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 713,37	1 742,71	1 760,28	17,57	46,91	1,0	2,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 651,84	1 800,04	1 812,47	12,43	160,63	0,7	9,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	996,27	1 050,12	1 068,43	18,31	72,16	1,7	7,2
Services d'enseignement	1 165,32	1 214,89	1 226,02	11,13	60,70	0,9	5,2
Soins de santé et assistance sociale	1 024,75	1 093,66	1 109,56	15,90	84,81	1,5	8,3
Arts, spectacles et loisirs	685,50	748,12	751,21	3,09	65,71	0,4	9,6
Services d'hébergement et de restauration	475,95	500,38	498,66	-1,72	22,71	-0,3	4,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 014,80	1 057,86	1 055,88	-1,98	41,08	-0,2	4,0
Administrations publiques	1 520,49	1 565,58	1 576,23	10,65	55,74	0,7	3,7
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 169,90	1 225,00	1 213,87	-11,13	43,97	-0,9	3,8
Île-du-Prince-Édouard	1 013,02	1 063,89	1 055,24	-8,65	42,22	-0,8	4,2
Nouvelle-Écosse	1 044,76	1 094,45	1 102,67	8,22	57,91	0,8	5,5
Nouveau-Brunswick	1 093,35	1 135,10	1 135,61	0,51	42,26	0,0	3,9
Québec	1 127,92	1 175,34	1 185,90	10,56	57,98	0,9	5,1
Ontario	1 216,48	1 255,23	1 266,68	11,45	50,20	0,9	4,1
Manitoba	1 090,81	1 128,07	1 126,35	-1,72	35,54	-0,2	3,3
Saskatchewan	1 180,65	1 187,20	1 194,10	6,90	13,45	0,6	1,1
Alberta	1 270,34	1 295,02	1 298,87	3,85	28,53	0,3	2,2
Colombie-Britannique	1 192,38	1 253,61	1 256,92	3,31	64,54	0,3	5,4
Yukon	1 343,43	1 427,39	1 422,32	-5,07	78,89	-0,4	5,9
Territoires du Nord-Ouest	1 592,35	1 659,31	1 663,63	4,32	71,28	0,3	4,5
Nunavut	1 670,61	1 646,55	1 649,76	3,21	-20,85	0,2	-1,2

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Mars 2023	Février 2024 ^r	Mars 2024 ^p	Février à mars 2024	Mars 2023 à mars 2024	Février à mars 2024	Mars 2023 à mars 2024
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 923,9	18 104,6	18 156,0	51,4	232,1	0,3	1,3
Forêt, exploitation et soutien	36,9	37,6	37,8	0,2	0,9	0,5	2,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	213,2	211,2	213,2	2,0	-0,1	1,0	-0,0
Services publics	132,2	134,1	135,5	1,4	3,3	1,0	2,5
Construction	1 159,8	1 173,3	1 175,9	2,6	16,1	0,2	1,4
Fabrication	1 561,4	1 563,6	1 570,9	7,3	9,5	0,5	0,6
Commerce de gros	825,7	821,9	824,5	2,6	-1,1	0,3	-0,1
Commerce de détail	2 014,7	2 003,9	2 001,5	-2,4	-13,2	-0,1	-0,7
Transport et entreposage	838,1	842,4	840,8	-1,6	2,8	-0,2	0,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	372,1	359,3	361,5	2,3	-10,5	0,6	-2,8
Finance et assurances	836,6	849,3	850,1	0,8	13,4	0,1	1,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	290,7	293,1	292,7	-0,4	2,1	-0,1	0,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 211,7	1 227,3	1 228,8	1,5	17,1	0,1	1,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	124,9	117,9	120,2	2,4	-4,7	2,0	-3,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	843,5	833,5	834,1	0,6	-9,4	0,1	-1,1
Services d'enseignement	1 425,7	1 449,2	1 457,3	8,1	31,6	0,6	2,2
Soins de santé et assistance sociale	2 262,9	2 351,2	2 362,9	11,7	100,0	0,5	4,4
Arts, spectacles et loisirs	307,3	312,8	314,6	1,8	7,3	0,6	2,4
Services d'hébergement et de restauration	1 299,3	1 296,5	1 297,1	0,7	-2,2	0,1	-0,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	560,0	573,3	572,9	-0,4	13,0	-0,1	2,3
Administrations publiques	1 262,5	1 312,3	1 312,3	-0,1	49,8	-0,0	3,9
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	222,3	221,0	220,8	-0,2	-1,5	-0,1	-0,7
Île-du-Prince-Édouard	76,3	77,0	76,9	-0,2	0,6	-0,2	0,7
Nouvelle-Écosse	445,0	453,1	456,0	2,9	11,0	0,6	2,5
Nouveau-Brunswick	352,6	355,7	355,0	-0,7	2,4	-0,2	0,7
Québec	4 039,5	4 063,2	4 062,9	-0,3	23,3	-0,0	0,6
Ontario	6 945,7	7 026,1	7 049,9	23,8	104,3	0,3	1,5
Manitoba	635,4	640,2	642,4	2,3	7,0	0,4	1,1
Saskatchewan	506,2	507,4	511,7	4,3	5,5	0,9	1,1
Alberta	2 102,1	2 136,3	2 147,4	11,1	45,3	0,5	2,2
Colombie-Britannique	2 525,4	2 551,4	2 559,1	7,7	33,7	0,3	1,3
Yukon	24,4	24,6	25,0	0,4	0,6	1,8	2,7
Territoires du Nord-Ouest	28,3	27,8	28,0	0,2	-0,3	0,8	-0,9
Nunavut	20,7	20,9	20,9	0,0	0,2	0,0	1,0

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants – Données désaisonnalisées¹

	Mars 2024 ^P Employés salariés ²	Mars 2024 ^P Postes vacants	Mars 2024 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 217,7	610,7	3,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	242,7	9,6	3,8
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	208,4	5,0	2,3
Services publics	134,3	2,7	2,0
Construction	1 168,0	46,7	3,8
Fabrication	1 557,3	41,5	2,6
Commerce de gros	823,5	23,8	2,8
Commerce de détail	2 012,9	60,2	2,9
Transport et entreposage	835,6	37,3	4,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	359,8	7,6	2,1
Finance et assurances	847,4	21,1	2,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	292,9	7,7	2,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 224,4	42,0	3,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	117,4	2,7	2,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	822,4	31,6	3,7
Services d'enseignement	1 445,8	23,3	1,6
Soins de santé et assistance sociale	2 349,7	121,4	4,9
Arts, spectacles et loisirs	314,3	14,1	4,3
Services d'hébergement et de restauration	1 315,4	68,8	5,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	573,4	29,2	4,8
Administrations publiques ⁴	572,3	14,4	2,4
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	196,7	5,0	2,5
Île-du-Prince-Édouard	69,7	2,8	3,9
Nouvelle-Écosse	437,0	14,7	3,3
Nouveau-Brunswick	321,5	11,1	3,4
Québec	3 875,3	136,4	3,4
Ontario	6 683,6	218,9	3,2
Manitoba	611,4	22,8	3,6
Saskatchewan	488,2	18,9	3,7
Alberta	2 064,4	79,6	3,7
Colombie-Britannique	2 412,1	97,8	3,9
Yukon	19,3	1,2	5,8
Territoires du Nord-Ouest	22,3	0,9 ^E	3,8 ^E
Nunavut	16,3	F	F

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#), [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » (14200001) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).